

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
10, route de Técou
81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord cadre à marchés subséquents pour des travaux de réfection de toitures et éventuelles extensions de faible envergure

A noter que les interventions d'urgence ne sont pas comprises au présent marché.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme des marchés subséquents : Marchés ordinaires.

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

CPV global à la consultation

CPV principal : 45261910-6 Réparation de toiture

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45261910-6 Réparation de toiture

lot n°2 : CPV principal : 45261910-6 Réparation de toiture

lot n°3 : CPV principal : 45261910-6 Réparation de toiture

lot n°4 : CPV principal : 45261910-6 Réparation de toiture

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

L'accord-cadre débute à compter de sa notification pour une première période de 12 mois.

Il est ensuite renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois soit au maximum pour une durée de 48 mois.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Travaux de réfection de toitures et d'étanchéité

Lot n°2 Travaux de toitures en tuiles plate ou mécaniques

Lot n°3 Travaux de réfection de toitures zinc

Lot n°4 Travaux de réfection de toitures en bac acier

Pour le Lot n°1 Travaux de réfection de toitures et d'étanchéité

Le montant maximum pour chaque période annuelle est de 450 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Travaux de toitures en tuiles plate ou mécaniques

Le montant maximum pour chaque période annuelle est de 450 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Travaux de réfection de toitures zinc

Le montant maximum pour chaque période annuelle est de 200 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Travaux de réfection de toitures en bac acier

Le montant maximum pour chaque période annuelle est de 100 000.00 euros HT.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant de l'accord-cadre est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de chaque marché subséquent.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert**Critères d'attribution pour l'accord cadre (sélection des candidats)**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère Prix pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Pertinence de la méthodologie de réalisation des travaux (phasage, préparation et contrôle qualité) pondéré à 15 points sur 40 points.
 - 2.2. Sous-critère Adaptation des moyens humains et matériels affectés à la prestation pondéré à 10 points sur 40 points.
 - 2.3. Sous-critère Pertinence de l'organisation pour la sécurité et pour la prévention des risques pondéré à 10 points sur 40 points.
 - 2.4. Sous-critère Pertinence des modalités de coordination avec les autres intervenants (électriciens, Photovoltaïque, etc...) pondéré à 5 points sur 40 points.
3. Critère Pertinence du délai d'intervention pondéré à 15 sur 100 points.
4. Critère Pertinence de la démarche environnementale pondéré à 5 sur 100 points.
 - 4.1. Sous-critère Pertinence des modalités de tri et d'évacuation des déchets en filières agréées pondéré à 3 points sur 5 points.
 - 4.2. Sous-critère Pertinence des engagements pour limiter les nuisances chantier (bruits, émissions de CO2, économies d'énergies...) pondéré à 2 points sur 5 points.

Critères d'attribution des marchés subséquents de l'accord cadre

- 1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 sur 100 points.**
- 2. Critère Pertinence de la méthodologie proposée intégrant la prise en compte de la sensibilité particulière du site pondéré à 20 sur 100 points.**
- 3. Critère Pertinence du délai de réalisation des prestations pondéré à 20 sur 100 points.**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : **25-18-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2025

Date limite de réception des offres : **25/11/2025 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -

Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr